

La concertation comme remède à la méfiance

Le divorce entre responsables politiques et citoyens dans le canton de Vaud est préoccupant. Certes, lors de votations, une majorité de Vaudois continuent à suivre plutôt les avis du Conseil d'Etat (sur les vingt derniers scrutins cantonaux, le souverain a adopté seize fois l'opinion prônée par le gouvernement). Toutefois, la méfiance et le dénigrement à l'égard du monde politique sont depuis environ dix ans la règle en Pays de Vaud. Chaque décision un peu volontariste du Conseil d'Etat soulève un tollé et provoque des réactions virulentes, observées avec étonnement par les témoins extérieurs. Le changement de missions d'un hôpital, l'abandon de quelques subventions pour des objets obsolètes, le passage d'un système fiscal à un autre suscitent réclamations, courriers virulents, pétitions, oppositions, interventions et articles enflammés, rendant les prochaines décisions plus difficiles à prendre.

L'individualisme et la tendance à se complaire dans le rôle de victime (notamment de l'Etat) ont gagné tous les pays occidentaux, alimentant la défiance à l'égard de toute autorité. Dans le canton de Vaud toutefois, cette évolution me paraît particulièrement prononcée.

A mon avis, cette attitude malsaine ne se justifie objectivement pas. Les habitants bénéficient de bonnes prestations, comparables et parfois meilleures que dans les régions voisines ; les soins, la sécurité, la formation, l'aide sociale, la justice sont correctement assurés. Le fisc s'avère globalement le moins lourd de Suisse romande (Vaud est actuellement au 13^{ème} rang des cantons suisses pour la charge fiscale). La corruption, l'arbitraire ou la malhonnêteté constituent une rareté. Et pourtant, la méfiance se renforce plutôt.

Les observateurs s'accordent à penser que cette situation résulte de la simultanéité d'une crise économique et d'une crise politique au début des années 90. L'échiquier politique vaudois, qui présente la caractéristique d'un spectre très large, a sans doute entretenu cette atmosphère. L'ambiance de méfiance et la polarisation politique ont empêché la réalisation de décisions qui auraient pu et dû rétablir les finances cantonales. Les déficits chroniques de l'Etat ont à leur tour alimenté le climat de méfiance dans la population. Un cercle vicieux s'est instauré. Nous ne pouvons pas le briser d'un coup. En revanche, un travail de longue haleine permettrait d'en sortir patiemment et progressivement.

Je suis convaincu que les radicaux vaudois peuvent et doivent travailler à restaurer la confiance perdue. Pas question de rendre à notre parti son hégémonie passée ; il s'agit bien plutôt d'adopter la position la plus ouverte et constructive possible à l'égard des autres formations politiques. En raison de notre rôle historique, nous préférons en général emprunter la voie du possible que de nous obstiner à atteindre une solution idéale, mais impraticable. Rarement dogmatiques et toujours prêts à assumer leurs responsabilités, les radicaux sont bien placés pour généraliser une politique basée sur la concertation.

Mon expérience politique m'a montré que tous les partis comptent des personnes de bonne volonté, conscientes des difficultés et soucieuses de sortir le canton de son marasme moral et financier. Il est aussi vrai que chaque formation politique propose sa recette propre, apparemment inconciliable avec celle des autres partis. C'est

notamment à nous, radicaux, qu'il devrait appartenir de mélanger les ingrédients de façon à ce que chacun y trouve un peu de sa saveur préférée.

Je n'appelle pas à un grand raout qui réunirait toutes les forces en présence et qui se terminerait pas des déclarations fracassantes. Je pense plutôt à un travail quotidien, discret, long et souterrain qui est seul garant de réussite.

D'aucuns pourraient m'objecter que cette façon de considérer la politique manque singulièrement de panache : pas de mesures spectaculaires, pas de victoire tonitruante, pas de discours triomphants, pas de miracle ; pire : des discussions impliquant des concessions. La remarque ne paraît pas fausse au premier abord. Je répondrai que les politiques ne doivent pas s'enticher des procédés, mais se fixer un but. Or la concertation n'est pas une fin : elle constitue, selon moi, le remède à la division ; elle constitue le seul moyen disponible pour casser le cercle vicieux, pour restaurer la confiance, pour rendre de la crédibilité, de la marge de manœuvre et du lustre au Canton. De tels objectifs sont-ils dépourvus d'ambition ?

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat

Publié dans 24 HEURES